

T EMPS FORTS BASSE-NORMANDIE

Travail Emploi Formation

RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI en 2010

L'année 2009 avait été marquée par une reprise des mesures spécifiques d'aide à l'emploi. En 2010, ce mouvement se confirme. Les aides à l'embauche dans les secteurs marchand et non marchand expliquent l'essentiel de cette progression.

L'année 2010 confirme le tournant constaté en 2009 dans la politique de l'emploi, encore fortement mobilisée pour freiner la progression du chômage régional. Le nombre de bénéficiaires des mesures spécifiques mises en œuvre par l'Etat et la Région pour favoriser l'emploi, l'insertion ou la réinsertion augmente de 3.300 personnes en un an. En 2010, près de 65.800 bas-

normands sont entrés dans les différents dispositifs, en progression de 5% sur un an.

Plus de 41.200 contrats ont été signés dans le cadre d'un contrat aidé : 30.600 dans le secteur marchand (+ 1 000 en un an) et 10.600 dans le secteur non marchand (+1.300 en un an). 3.600 personnes ont accédé aux mesures accompa-

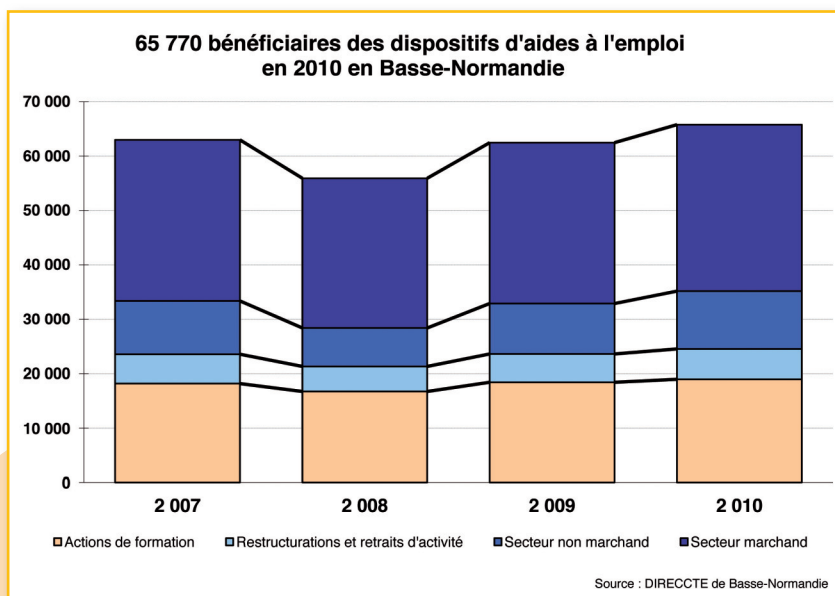
gnant les restructurations et 2.000 aux retraits d'activité (+ 380 entrées par rapport à 2009).

Enfin, 19.000 demandeurs d'emploi ont intégré un stage de formation financé par l'Etat, la Région ou Pôle emploi, soit 500 stagiaires de plus qu'en 2009.

Intensification des aides au secteur marchand

Le nombre d'emplois aidés dans le secteur marchand augmente de 3 % en un an, soit 1.030 contrats de plus qu'en 2009. Les évolutions sont cependant très variées selon la nature des dispositifs.

Depuis le 1er janvier 2010, le Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE) remplace les 2 contrats aidés du Plan de cohésion sociale (CI-RMA et CIE) destinés au secteur marchand. Du fait du niveau élevé des enveloppes budgétaires allouées aux CUI, les entrées en CUI-CIE sont fortes. Ce contrat a permis d'embaucher plus de 3.300 demandeurs d'emploi en grande



Ministère de l'Economie,
des Finances et de l'Industrie

Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Santé



difficulté d'insertion, pour une durée moyenne de 7 mois.

Fin 2010, plus de 1 000 personnes disposaient d'un CUI-CIE, les jeunes et les chômeurs arrivant en fin de droits à l'assurance-chômage étant les publics prioritaires de cette mesure.

En 2010, l'aide à la création ou à la reprise d'entreprise par des chômeurs est encore en progression très rapide (+ 23 %, soit 800 de plus qu'en 2009); près de 4.300 chômeurs ont créé leur emploi et ont été exonérés de cotisations sociales pendant un an. Parmi ceux-ci, plus de 790 ont bénéficié du dispositif NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise), qui propose depuis 2009 au porteur de projet un appui technique, voire financier, pour faciliter le démarrage et le développement de son activité pendant les 3 premières années.

Après avoir marqué une pause en 2009, le dispositif des services à la personne améliore légèrement sa progression en 2010. Il augmente de 4 %, du fait d'une utilisation toujours croissante des chèques emploi service universels (CESU) et de l'augmentation de l'activité prestataire des associations et des entreprises de services aux personnes. Plus de 22 millions d'heures de travail ont été assurées dans le cadre de ce dis-

3 348 Contrats uniques d'insertion - contrats initiative emploi signés en 2010, 1 039 personnes en CUI-CIE à la fin de l'année 2010 en Basse-Normandie					
au 31 décembre 2010					
Caractéristiques des bénéficiaires (en %)		Basse-Normandie	Calvados	Manche	Orne
Nombre		1039	509	317	213
Part de femmes		42,9	43,4	46,1	37,1
Age	De 18 à 25 ans	47,9	42,4	53,9	52,1
	De 26 à 49 ans	30,7	36,0	25,2	26,3
	De 50 ans et plus	21,4	21,6	20,8	21,6
	Chômeurs de longue durée (>1an)	29,0	32,0	27,4	23,9
Public prioritaire	dont Chômeurs de très longue durée (>2ans)	8,4	9,6	7,6	6,6
	Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS...)	12,2	16,5	9,1	6,6
	Travailleurs Handicapés	2,6	2,8	1,6	3,8

Source : DIRECCTE de Basse-Normandie

positif, ce qui représente l'équivalent de 13.300 emplois à temps plein, soit 500 emplois supplémentaires en un an.

L'apprentissage marque le pas

Pour la seconde fois, les formations en alternance, qui permettent aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle tout en préparant un diplôme, diminuent. Fin 2010, les inscrits en première année de CFA sont en retrait de 7%, représentant 450 jeunes de moins pour un total de 5.510 apprentis en première année. Si les difficultés conjoncturelles peuvent en partie expliquer ce retrait, la principale cause de la baisse des inscriptions en 2009 et en 2010 vient des réticences provoquées par la suppression du BEP (2 années de formation de niveau V) et du passage à 3 ans du Bac Professionnel. Alors que les CAP sont de nouveau en augmentation, les Bac professionnels ne réussissent pas à prendre le relais des BEP.

Avec 2.790 contrats signés sur la campagne 2010/2011, le contrat de professionnalisation dépasse légèrement le niveau de la campagne précédente.

Plus d'un tiers des contractants ont choisi ce contrat à la sortie de leur scolarité, proportion qui s'est accentuée de 4 points en un an.

Les structures d'insertion par l'économique stabilisent leur activité en 2010. Au total, les 26 associations intermédiaires, les 7 entreprises de travail temporaire d'insertion et les 17 entreprises d'insertion ont assuré 1,2 million d'heures de travail, équivalant à près de 800 emplois à temps plein. Quant aux exonérations de charges liées aux embauches de salariés dans les zones prioritaires, elles se réduisent à moins de 300 nouveaux bénéficiaires en 2010.

Progression importante des aides au secteur non marchand

Les embauches aidées dans le secteur non marchand augmentent de 15 % en 2010, soit 1.400 contrats de plus par rapport à l'année précédente. L'évolution des emplois aidés dans ce secteur poursuit la tendance de l'année 2009 avec l'activation du plan « Rebond pour l'emploi ». Le CUI-CAE (Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) remplace les deux contrats mis en place par le Plan de Cohésion Sociale dans le secteur non marchand (contrat d'Avenir et contrat d'Accompagnement dans l'Emploi). Il s'adresse en priorité aux publics en grande difficulté d'insertion

2 789 contrats de professionnalisation signés sur la campagne 2010/2011 en Basse-Normandie, en nombre stable par rapport à la campagne antérieure					
Campagne 2010/2011					
Caractéristiques des bénéficiaires (en %)		Basse-Normandie	Calvados	Manche	Orne
Part de femmes		48,7	49,6	48,5	44,8
Moins de 18 ans		6,9	7,5	5,8	6,5
Age	De 18 à 21 ans	51,1	48,6	54,9	54,5
	De 22 à 25 ans	27,5	29,2	25,3	24,3
	De 26 à 44 ans	12,6	12,7	12,4	12,8
	De 45 ans et plus	1,9	2,0	1,6	1,8
Situation avant contrat	Scolarité	33,8	33,7	31,8	38,2
	Demandeurs d'emploi	30,9	33,1	29,2	24,9
	Alternance	15,4	13,8	18,8	15,7
	Salarié	14,8	14,2	16,3	14,4
	Stagiaire Formation Prof.	3,9	4,2	2,2	6,0

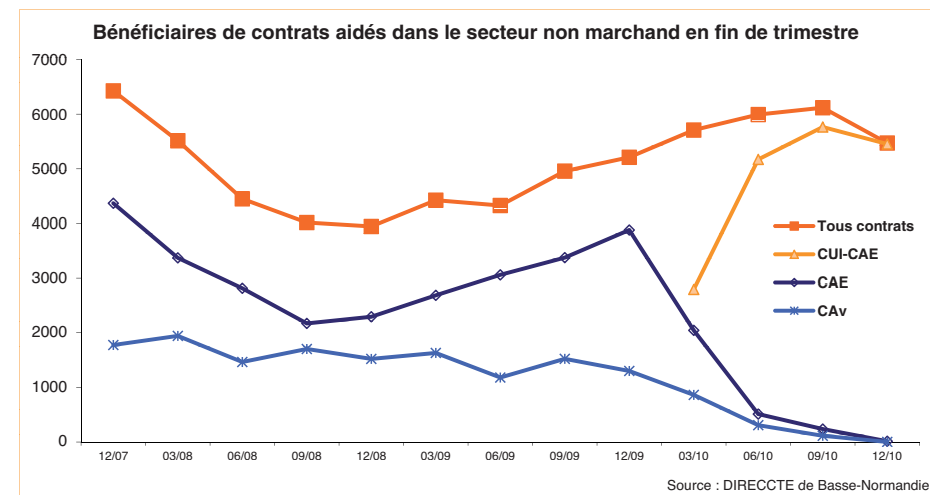
Source : DIRECCTE de Basse-Normandie

(jeunes sans qualification, chômeurs de longue durée en fin de droits, seniors et travailleurs handicapés). En 2010, près de 10.500 CUI-CAE ont été signés ou renouvelés, contrats d'une durée moyenne de 7 mois.

En fin d'année 2010, 5.430 bas-normands disposaient d'un contrat aidé dans le secteur non marchand, soit 260 personnes de plus qu'un an auparavant. Le profil des signataires de CUI-CAE a sensiblement évolué en un an par rapport aux titulaires des anciens contrats ; la part des jeunes augmente de 10 points en un an et celle des bénéficiaires de minima sociaux de 6 points. En contrepartie, la proportion d'adultes de 26 à 49 ans diminue, ainsi que celle des chômeurs de longue durée.

Les aides au reclassement en hausse contrairement aux retraits d'activité

Comme en 2009, l'ensemble des mesures accompagnant les restructurations, en reclassant les salariés menacés de licenciement ou en les incitant au retrait d'activité, augmente en 2010. Mais seul le volet « aides au reclassement » est en hausse. En 2010, 2.950 salariés licenciés ont adhéré aux conventions de reclassement personnalisé (CRP) et aux contrats de transition professionnelle (CTP), qui offrent aux licenciés d'entreprises de moins de 1.000 salariés un accompagnement renforcé dans leur recherche d'emploi. Les conventions de FNE-formation ont été mobilisées pour 580 salariés, en priorité des salariés de faible ni-



veau de qualification, qui sont le plus exposés à la perte de leur emploi.

Tous les dispositifs de départs anticipés à la retraite sont en diminution, pour favoriser le maintien en activité des plus âgés. Depuis 2009, les conditions d'accès à la dispense de recherche d'emploi sont resserrées chaque année avant la suppression de la mesure le 1er janvier 2012. En 2010, seuls les bénéficiaires de l'ARE âgés d'au moins 59 ans (58 ans en 2009) et les bénéficiaires de l'ASS d'au moins 58 ans (56 ans et 1/2 en 2009) peuvent la demander. En Basse-Normandie, 1.400 chômeurs âgés ont encore pu bénéficier de cette mesure, en baisse de 250 personnes en un an.

Hausse des actions de formation en 2010

Le nombre de stagiaires accueillis dans les dispositifs de formation financés par l'Etat, la Région et Pôle Emploi

s'élève à 19.000 demandeurs d'emploi en 2010. Depuis 2005, les Régions ont compétence sur l'essentiel des actions de formation à destination des jeunes et des adultes via les dotations de décentralisation versées par l'Etat.

Les différents dispositifs financés par la Région ont accueilli 14.230 demandeurs d'emploi jeunes et adultes, soit 1.110 stagiaires de plus qu'en 2009. En 2010, près de 3.000 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une action de formation financée par Pôle emploi au travers de ses 2 programmes principaux. Enfin, les actions financées directement par l'Etat sont en nette diminution. Elles se sont concentrées sur la lutte contre l'illettrisme (Compétences clés), le contrat accompagnement formation pour les jeunes et le programme d'action subventionné de l'AFPA. Ces 3 programmes ont rassemblé 1.850 stagiaires en 2010 ■

10 484 Contrats uniques d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi signés en 2010					
5 433 personnes en CUI-CAE à la fin de l'année 2010 en Basse-Normandie					
au 31 décembre 2010					
Caractéristiques des bénéficiaires (en %)	Basse-Normandie	Calvados	Manche	Orne	
Nombre	5433	2486	1695	1252	
Part de femmes	63,2	61,2	64,3	65,7	
Age	De 18 à 25 ans	30,6	29,0	30,4	33,8
	De 26 à 49 ans	47,4	48,8	48,4	43,5
	De 50 ans et plus	22,0	22,2	21,2	22,7
Public prioritaire	Chômeurs de longue durée (>1an)	53,0	55,6	50,7	50,8
	dont Chômeurs de très longue durée (>2ans)	20,1	24,1	16,6	17,1
	Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS...)	41,2	49,2	35,6	32,9
	Travailleurs Handicapés	9,6	8,3	10,9	10,5

Source : DIRECCTE de Basse-Normandie

Principales mesures d'emplois aidés en 2010 en Basse-Normandie

	Basse-Normandie			Année 2010 (provisoire)		
	Année 2009 (rectifié)	Année 2010 (provisoire)	Evolution annuelle (%)	Calvados	Manche	Orne
EMPLOI MARCHAND AIDE	29 563	30 593	+3%			
Abaissement des coûts salariaux dont :	7 284	8 146	+12%			
Contrats Uniques d'insertion - contrats Initiative-Emploi		3 348		1623	1092	633
Anciens contrats (CIE et CI-Rma)	3213		+4%			
Aides aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'une entreprise (6 - e)	3 463	4 278	+24%	2250	1228	800
Exonérations 1 à 50 salariés en ZRU ZRR ZF	293	267	-9%	76	23	168
Formation en alternance :	8 686	8 303	-4%	4 086	2 586	1 631
Jeunes entrés en apprentissage (1)	5 967	5 514	-8%	2452	1825	1237
Contrats de professionnalisation (2)	2 719	2 789	+3%	1634	761	394
Insertion par l'économique (en équivalent emplois à temps plein)	766	765	-0%	410	218	137
Postes conventionnés en entreprise d'insertion	81	80	-1%	51	13	16
Associations intermédiaires (en milliers d'heures travaillées)	1 047,7	1 015,2	-3%	542,9	318,6	153,6
Entreprises de travail temporaire d'insertion (en milliers d'heures réalisées)	83,4	116,5	+40%	51,2	19,9	45,4
Services aux personnes (en équivalent emplois à temps plein)	12 800	13 300	+4%	6 100	4 700	2 500
(en milliers d'heures)	21 177,3	22 088,8	+4%	10 163,3	7 758,5	4 167,0
Chèques emploi-service Universels (en milliers d'heures) (6)	9 506,8	10 104,8	+6%	4 704,0	3 640,1	1 760,8
Associations de Services aux Personnes (en milliers d'heures)						
- Activité prestataire	7 500,6	7 845,4	+5%	3 869,1	2 129,7	1 846,6
- Activité mandataire	3 353,8	3 115,6	-7%	1 062,9	1 742,2	310,5
Entreprises privées de Services aux Personnes (en milliers d'heures)						
- Activité prestataire	708,9	928,4	+31%	480,5	240,8	207,0
- Activité mandataire	107,3	94,5	-12%	46,8	5,6	42,1
EMPLOI NON MARCHAND AIDE dont :	9 267	10 625	+15%			
CUI-CAE Contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi		10 484	+16%	4 480	3 530	2 474
Anciens contrats (CAE et CAV)	9 031					
Apprentis du secteur public	99	92	-7%	44	27	21
INCITATIONS AU RETRAIT D'ACTIVITE	2 208	1 968	-11%			
Dispenses de recherche d'emploi (3)	1 647	1 401	-15%	717	283	401
Prétraitements totales AS.FNE	21	27	+29%	6	1	20
Cessations anticipées d'activité des travailleurs de l'amiante (CAATA) (7 - e)	540	540	+0%			
MESURES DE CONVERSION DES SALARIES	2 999	3 616	+21%			
Conventions de reclassement personnalisé CRP (4)	2 415	2 284	-5%	974	926	384
Contrats de transition professionnelle CTP (4)	308	669	+117%	669		
Conversion interne (FNE formation)	202	579	+187%	22	41	516
Allocations temporaires dégressives	74	84	+14%	46	11	27
FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI	18 400	18 972	+3%			
Actions financées par la Région (5) dont :	13 123	14 233	+8%			
Espaces d'orientation et d'intégration régionaux (Esp'oirs)	5 458	5 605	+3%			
Chèque Formation	5 463	5 782	+6%			
Programme de formation de base	1 745	2 487	+43%			
Actions financées par Pôle Emploi (4) dont :						
Actions de formation conventionnées (AFC)	nd	1 423	nd			
Actions de formation préalable au recrutement (AFPR)	nd	1 467	nd			
Actions financées par l'Etat :	3 539	1 849	-48%			
Ateliers de pédagogie personnalisée	2 510	0	-100%			
Compétences clés	700	636	-9%			
Contrat accompagnement Formation (jeunes)		963	ns			
Programme d'actions subventionné de l'AFPA	329	250	-24%			
TOTAL GENERAL	62 440	65 770	+5%			

(e) Estimation

(1) Elèves inscrits en 1ère année dans les CFA au 31/12/2010 (Source Rectorat)

(2) Contrats signés sur la campagne de juillet 2010 à juin 2011

(3) Demandeurs d'emploi de catégories A, B et C

(4) Source Pôle emploi

(5) Source Conseil Régional

(6) Source Urssaf

(7) Source CRAM - CARSAAT

Source : DIRECCTE de Basse-Normandie

En dehors des mesures générales d'allègement des cotisations sociales sur les bas salaires qui ne sont pas prises en compte dans ce bilan, les pouvoirs publics peuvent intervenir de différentes manières sur le marché du travail.

Premier type de mesures, les **incitations à l'embauche** de personnes plus exposées que les autres au risque de chômage ou d'exclusion (chômeurs de longue durée, jeunes sans diplôme, etc.). Les moyens incitatifs sont essentiellement de nature financière et prennent la forme d'exonérations de cotisations sociales, d'abattements ou de primes. Ces dispositifs s'adressent aux employeurs des secteurs marchand et non marchand (associations à but non lucratif, collectivités territoriales, etc.).

Le second volet, permettant les **sorties anticipées** du marché du travail par des préretraites, est fortement encadré depuis 2003 ; l'objectif est aujourd'hui de favoriser le maintien en activité des seniors.

Le troisième axe des politiques de l'emploi se situe dans l'accompagnement des restructurations ; il regroupe un ensemble de mesures visant à favoriser le **reclassement professionnel** des salariés menacés de licenciement.

Le dernier volet concerne les actions destinées à améliorer le niveau de **formation des demandeurs d'emploi**, adultes et jeunes, pour favoriser un retour ou un accès à l'emploi.

I.S.S.N. n° 1253-8302